



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
TERRITOIRE D'ÉNERGIE
LOT-ET-GARONNE

Département
de
Lot-et-Garonne

Arrondissement d'AGEN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délégués en exercice : 58

Délégués présents : 36

Date de convocation : 5 mai 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-175-AGDC

Nomenclature : 1.1.4 Commande publique- marchés publics - avenants

OBJET : AVENANT À L'APPEL D'OFFRES OUVERT PORTANT SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES OUVRAGES NEUFS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITE DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDE DES SYNDICATS D'ÉNERGIE DE NOUVELLE-AQUITAINE

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mai à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat, 26 rue Diderot à AGEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc CAUSSE.

Etaient présents :

BORIE Daniel, BOUSQUIER Philippe, BOZZELLI Thierry, BUISSON Patrick, CAMINADE Jean-Jacques, CARRIÉ Daniel, CAVADINI Hubert, COSTES Jean-Louis, DAUTA Jean-Pierre, DE SERMET Pascal, DELZON Jean-Pascal, DESCAMPS Philippe, DUBAN Jean-Marc, GERVAIS Thierry, GINCHELOT Yves, GRIALOU Guy, LABARTHE Lionel, LAFARGUE Patrick, LE LANNIC Geneviève, LUNARDI Daniel, MAGNI Claude, MARTET Damien, MURIEL Daniel, PASCAL Alain, PINASSEAU Jean, POLO Alain, PONTHEOREAU Michel, PRÉVOT Claude, REIMHERR Annie, ROSIER Jean-Eric, SALAND Philippe, SOULIES Julien, VALETTE Thierry, VILLA Bernard, ZAROS René, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir :

BARJOU Jean-Pierre à LE LANNIC Geneviève, CILLIERES Charles à PASCAL Alain, DUGAY Jean à PINASSEAU Jean,

Etaient excusés :

BALAGUER José, BENATTI Nicolas, CANU Nathalie, CAMANI Pierre, DESTIEU Jean-Paul, DUBOS Bruno, FLESCHE Eric, FRACAROS Jean-Alfred, GAIDELLA Daniel, GENTILLET Jean-Pierre, GUÉRIN Gilbert, IMBERT Pierre, LAZZARINI Bruno, MARCO Jean-Marie, MIQUEL Francis, RAVEL Nicolas, RÉGNIER Gérard, SCHLATTER Christophe, VICINI Jean-Pierre.

Monsieur Jean-Jacques CAMINADE a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité qu'un appel d'offres ouvert portant sur le contrôle technique des ouvrages neufs de distribution d'électricité avait été lancé en 2019 par Territoire d'Energie Lot-et-Garonne en tant que coordonnateur du groupement de commande des syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine.

Ce groupement est spécifiquement destiné à répondre à des besoins communs de ses membres dans le cadre de l'exercice de leurs diverses compétences, mais aussi dans le cadre d'actions liées aux activités accessoires des syndicats d'énergies dans les domaines connexes aux compétences qui leur sont transférées.

Les lots 1 et 2 de l'appel d'offres ouvert portant sur le contrôle technique des ouvrages neufs de distribution publique d'électricité ont été attribués par le groupement de commandes des Syndicats d'Energie de Nouvelle-Aquitaine, par notification en date du 10 janvier 2020, à la société QUALICONSULT EXPLOITATION, domiciliée 3 rue de la Ferme - 91320 WISSOUS.

Il s'agit d'un accord-cadre de services mono-attributaire à bons de commande, sans montants minimum et maximum annuels, d'une durée d'un an reconductible trois fois, sur le périmètre des 8 syndicats d'énergie parties prenantes :

- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT RURAL (17) (SDEER)
- FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE (FDEE 19)
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (SDEC 23)
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE DORDOGNE (SDE 24)
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE GIRONDE (SDEEG)
- SYNDICAT D'EQUIPEMENT DES COMMUNES DES LANDES (SYDEC)
- TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE (TE 47)
- TERRITOIRE D'ENERGIE PYRENEES-ATLANTIQUES (TE 64 – ex SDEPA)

Le marché est décomposé en 2 lots géographiques :

- LOT N° 1 : Nord de la Nouvelle-Aquitaine (départements 17, 19, 23 et 24)
- LOT N° 2 : Sud de la Nouvelle-Aquitaine (départements 33, 40, 47 et 64)

Le titulaire a répondu au marché en spécifiant que ce serait l'établissement suivant qui exécuterait la prestation :

QUALICONSULT EXPLOITATION
Direction du Développement
Pôle Voirie - Eclairage
3 rue de La Ferme – 91 320 WISSOUS
Siret : 442 848 925 00891

Or, cet établissement ayant fermé dans le cadre d'une restructuration au sein de la société QUALICONSULT EXPLOITATION, le titulaire demande de transférer le présent marché à l'établissement suivant :

QUALICONSULT EXPLOITATION
4 Voie Romaine – 33615 PESSAC CEDEX
Siret : 442 848 925 00651

Il s'agit d'une modification non substantielle (hypothèse du 5° de l'article L. 2194-1 du Code de la Commande Publique), qui n'a aucune incidence financière sur le marché, qui doit être constatée dans le cadre d'un avenant n° 1 à chaque lot.

Vu les articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique,

Il est proposé que le Comité Syndical :

- approuve l'avenant n° 1 au lot n° 1 et l'avenant n° 1 au lot n° 2 de l'appel d'offres ouvert portant sur le contrôle technique des ouvrages neufs de distribution publique d'électricité dans le cadre du groupement de commandes des syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine ;
- donne mandat à Monsieur le Président pour signer ces avenants et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Ouï, l'exposé de son Président,
le Comité Syndical, après avoir délibéré,**

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au lot n° 1 et l'avenant n° 1 au lot n° 2 de l'appel d'offres ouvert portant sur le contrôle technique des ouvrages neufs de distribution publique d'électricité dans le cadre du groupement de commandes des syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour signer ces avenants et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

**Fait et délibéré à Agen, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,**

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Jean-Jacques CAMINADE

LE PRÉSIDENT,

Jean-Marc CAUSSE

